



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

**AVIS PUBLIC  
DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 532-2020**

**AVIS** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Hébertville, que :

Le conseil municipal a adopté le 16 décembre 2020, le règlement numéro 532-2020 modifiant le règlement 520-2019 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 873 249 \$ pour la construction d'une caserne.

Ledit règlement a été présenté à la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

Ledit règlement a été adopté à la séance extraordinaire du 16 décembre 2020.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Hébertville**, ce 17<sup>ième</sup> jour de décembre 2020.

  
Sylvain Privé  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Roberval, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 17 décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>ième</sup> jour décembre deux mille vingt.

  
Sylvain Privé  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier